

En recommandant de nouveau aux prières des fidèles et aux vôtres celui que nous pleurons, je demande une prière pour celui qui tient à honneur de se dire,

De vous tous,

Le très humble et très dévoué serviteur.

F. BOURGÉAULT, ptre,
Vicaire-capitulaire.

CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DU DIOCESE DE MONTRÉAL

Archevêché de Montréal, le 3 janvier 1897.

Messieurs,

Jusqu'à nouvel ordre, quand les rubriques le permettront, vous direz l'*Oraison du Saint Esprit*, pour obtenir du Ciel que le siège archiepiscopal de Montréal soit bientôt occupé par un pasteur selon le cœur de Dieu.

Vous ne manquerez pas de faire prier beaucoup à cette intention.

L'octave de l'Épiphanie ne permettant pas de chanter des services autres que celui de la sépulture, il faut remettre après cette octave les services à chanter pour Monseigneur défunt. En conséquence le service du *Troisième jour* ne se chantera à la cathédrale que le 14, à 9 heures, et celui du *Septième jour* le 15, à la même heure.

Ces jours-là, il y aura place à la cathédrale pour les communautés et les fidèles qui n'auront pas eu la satisfaction d'assister au premier service.

En considération du grand deuil du diocèse, vous voudrez bien recommander fortement à vos ouailles de s'abstenir des amusements de l'hiver, et surtout de ceux qui offensent Dieu.

Croyez au parfait dévouement avec lequel je suis,

Messieurs,

Votre très humble serviteur.

F. BOURGÉAULT, ptre,
Vicaire-capitulaire.